

## Poste de technicien Spanc

### CONTEXTE

Le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur la base des missions du SIVOM du même nom, créé en 1982 et dissout le 31 décembre 2011 pour laisser place au syndicat mixte.

Le syndicat s'étend sur 19 communes (16 en Lozère, 3 en Aveyron), compte parmi ses membres le Conseil général de la Lozère, et exerce les compétences suivantes :

- Opération Grand Site (OGS ; depuis 2005 ; informations : <http://www.gorges-tarn.com/sivom/ogs.php>) : programme d'actions visant une gestion durable du tourisme et la préservation du patrimoine local ;
- Gestion de l'eau et des milieux aquatiques :
  - Restauration des cours d'eau (depuis 2001) ;
  - Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont (depuis 2000 ; phase de révision ; informations : <http://gesteau.eaufrance.fr/sage/tarn-amont>) et contrat de rivière du Tarn-amont (depuis 2007 ; phase de mise en œuvre ; informations : <http://gesteau.eaufrance.fr/contrat/tarn-amont>) : démarches co-portées par le syndicat mixte et le Parc naturel régional des Grands Causses sur 69 communes de la Lozère, de l'Aveyron et du Gard ;
- Protection des populations vis-à-vis des chutes de blocs ;
- Opérateur local des documents d'objectifs de trois sites Natura 2000 ;
- **Service public d'assainissement non-collectif** (Spanc ; compétence optionnelle).

Actuellement, l'équipe du syndicat se compose de quatre agents : un chargé de mission « OGS », deux chargés de mission « eau » animant le SAGE et le contrat de rivière, et un technicien de rivière. L'ensemble des agents est directement placé sous la direction et la responsabilité du président du syndicat mixte.

Le recrutement d'un technicien Spanc est essentiel à la mise en œuvre de cette compétence.

### DESCRIPTIF DU POSTE

#### Missions techniques

- **Mettre en place le service public d'assainissement non-collectif** : élaborer et diffuser le règlement intérieur du service, créer les bases de données nécessaires au démarrage, définir les priorités en concertation avec les élus et les partenaires, communiquer sur l'installation du service, *etc.*
- **Réaliser les missions obligatoires du Spanc : diagnostics des installations d'ANC<sup>1</sup> existantes (contrôle de l'existant) et prévues à la vente (diagnostic de vente), instructions des demandes de construction ou de réhabilitation de dispositifs d'ANC (contrôle du neuf)**
- **Coordonner la réalisation optimisée des vidanges des dispositifs d'ANC** par un ou plusieurs prestataires, et assurer le lien avec les exploitants de stations d'épuration concernés
- **Organiser et gérer des opérations de réhabilitation groupées** de dispositifs d'ANC
- Définir annuellement le programme des contrôles en concertation avec les élus et les partenaires
- Rédiger les rapports de contrôle, compte-rendus, courriers, *etc.*
- Renseigner, après création, les bases de données de recensement et de suivi des installations (dont SIG<sup>2</sup>)
- Réaliser une veille technique et réglementaire et mettre en œuvre les nouvelles dispositions

#### Missions d'animation

- **Assurer l'accompagnement et le conseil auprès de tous les acteurs : usagers, collectivités, partenaires, professionnels, etc.**
- Renseigner les usagers du service en matière d'ANC (informations techniques et réglementaires nécessaires à la conformité de leur installation)
- **Concevoir et diffuser des supports de communication, d'information et de sensibilisation des usagers** et participer à des sessions de formation pour les acteurs locaux
- Gérer les cas difficiles en concertation avec les élus et les partenaires
- Suivre les réclamations des usagers du Spanc (réponse aux courriers, *etc.*)

<sup>1</sup> Assainissement non-collectif

<sup>2</sup> Système d'information géographique

- Instruire les dossiers de demande de subventions pour les opérations de réhabilitation groupées des dispositifs d'ANC
- Animer des groupes de travail, réunions publiques, *etc.*
- Participer au réseau des techniciens Spanc
- Collaborer avec les différents partenaires techniques et financiers (Agence de l'eau Adour-Garonne, Conseil général de la Lozère, Région Languedoc-Roussillon, DDT<sup>3</sup> de la Lozère, Parc national des Cévennes, Parc naturel régional des Grands Causses, *etc.*)

### Missions administratives

- Participer à la définition du budget annexe et son exécution
- Participer à la rédaction des documents administratifs
- Suivre la facturation des redevances, gestion de la régie de recettes
- Rechercher des financements
- Gérer les marchés publics (le cas échéant)

## PROFIL DU TECHNICIEN

### Compétences requises

- **Formation de niveau bac+2 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement**
- **Expérience professionnelle souhaitée sur un poste équivalent**
- **Maîtrise des aspects techniques de l'assainissement et particulièrement de l'ANC (choix d'une filière, dimensionnement, contrôle, pédologie...)**
- Connaissance de la réglementation européenne et nationale et du contexte institutionnel de la gestion de l'eau
- Connaissance des marchés publics de travaux
- Connaissance en urbanisme, connaissance en hydraulique classique
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise de l'informatique (traitement de texte, tableur, logiciel Spanc...) et de l'outil SIG
- **Permis B indispensable**

### Qualités personnelles

- **Grande disponibilité durant la période estivale**
- **Sens du relationnel, aptitude à dialoguer, diplomatie**
- Goût pour le travail de terrain
- Rigueur, autonomie
- Capacité à décider
- Qualités d'expressions écrites et orales

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Organisme : Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causes
- Poste à pourvoir au 20 juin 2012
- Contrat de travail : CDD d'un an, renouvelable
- Temps de travail : temps complet (35h par semaine)
- Rémunération à définir
- Lieu de travail : Sainte-Énimie (Languedoc-Roussillon, Lozère, 48210)

### Candidature (CV et lettre de motivation)

à adresser au Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causes,  
**avant le 28 mai 2012**, par mail ou courrier :

[smgs.tarnjontecausses@orange.fr](mailto:smgs.tarnjontecausses@orange.fr)

Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causes  
Mairie  
48210 Sainte-Énimie

<sup>3</sup> Direction départementale des territoires